CH SENS Page 1 sur 3



# PROFIL DE POSTE « Aide-soignant » « Garçon » de bloc opératoire



INTITULE DU METIER (à partir du Répertoire des Métiers de la Fonction Publique Hospitalière)

Famille: SOINS

Sous-famille : Assistance aux soins

Libellé métier : Aide-soignant

Code Métier: 05R10

## **DESCRIPTION METIER / POSTE**

#### Définition :

Dispenser en collaboration avec l'infirmier, des soins de prévention, de maintien, de relation et d'éducation à la santé pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne.

L'aide-soignant en bloc opératoire est soumis aux mêmes règles juridiques que celles auxquelles est soumis tout aide-soignant exerçant dans un service de soins. Il travaille en collaboration avec l'IBODE-IDE dans le cadre des articles R. 4311-4 et R. 4311-5 du Code de la santé publique (articles qui relèvent du rôle propre infirmier)

En aucun cas l'aide-soignant ne peut exercer comme circulant, instrumentiste ou aide-opératoire.

#### Textes de référence :

- Code de la santé publique : articles R. 4311-4, R. 4311-5 et R. 4311-11
- Circulaire DGS/PS3/DH/FH1 n° 96-31 du 19 janvier 1996 relative au rôle et aux missions des aides-soignants dans les établissements hospitaliers
- Arrêté du 22 juillet 1994 relatif au certificat d'aptitude aux fonctions d'aide-soignant

### Activité(s)

- Entretien, nettoyage et rangement des matériels spécifiques à son domaine d'activité
- Recueil/collecte de données ou informations spécifiques à son domaine d'activité
- Vérification/contrôle du fonctionnement et essais de matériels, équipements servant aux installations spécifiques à son domaine d'activité
- Réapprovisionnement et rangements des commandes de produits et matériels, des réserves

### Activité(s) spécifique(s) du poste :

- Connaissance des différentes installations des patients en fonction du type d'intervention
- Transfert du patient
- Installation du patient en respectant sécurité, confort et intimité (acte effectué sous le contrôle du chirurgien)



# PROFIL DE POSTE « Aide-soignant » « Garçon » de bloc opératoire



**SAVOIR-FAIRE REQUIS** Description des savoir-faire Base Confirmée **Expertise** Analyser/évaluer la situation clinique d'une personne relative à son domaine de Χ compétence Χ Créer et développer une relation de confiance et d'aide avec le patient Etablir une communication adaptée à la personne soignée Χ Organiser son travail au sein d'une équipe pluri professionnelle Χ Réaliser des actes adaptés à l'état clinique du patient dans son domaine de compétence Χ Rechercher, traiter et transmettre les informations pour assurer la continuité des soins Χ Assurer l'entretien du matériel spécifique selon les protocoles établis au sein de Χ l'établissement Utiliser les techniques gestes et postures/ manutention Χ

CONNAISSANCES ASSOCIEES (Les niveaux sont basés sur des temps d'apprentissage)			
Description des connaissances	Générales	Détaillées	Approfondies
Bio-nettoyage et hygiène des locaux	Х		
Communication et relation d'aide		Х	
Hygiène hospitalière		Х	
Hygiène, confort et réponse aux besoins du patient			Х
Soins	Х		

# PROFIL DU POSTE

**Pré-requis et qualifications** (diplômes, habilitations, permis) : (se référer à la base de données des connaissances du répertoire des métiers RMFPH, rubrique « Pour en savoir plus »)

- Etudes préparant au diplôme et métier
- Pré-requis et qualifications INDISPENSABLES Diplôme d'état d'aide-soignant

Validation des acquis de l'expérience

Pré-requis et qualifications SOUHAITES

#### RATTACHEMENT HIERARCHIQUE

## Liaisons hiérarchiques

- Ascendantes (N+1) :
  - Cadre de Santé IBODE
  - Chirurgiens et Médecins intervenants au Bloc opératoire
  - IBODE/IDE
  - IADE

CH SENS Page 3 sur 3



# PROFIL DE POSTE « Aide-soignant » « Garçon » de bloc opératoire



Descendantes (N-1):

- ASH
- Magasin

## RELATIONS PROFESSIONNELLES LES PLUS FREQUENTES et NATURE

Internes au Centre Hospitalier

**Externes au Centre Hospitalier** 

### Conditions d'exercice

(rythmes de travail, horaires, quotité de temps de travail, contraintes particulières)

## Quotité de temps de travail :

Poste à temps plein.

Horaires assurant la continuité de service :

- 07h00-14h45
- 07h30-15h15
- 08h00-15h45
- 10h15-18h00
- 13h45-21h30
- 21h00-07h00

## Rythme de travail:

Poste principalement de journée sans week-end mais pouvant intégrer des horaires de laverie de bloc soit matin, soir, week-end et nuit.

Rythme principal:

1ère semaine : 08h00-16h45
2ème semaine : 10h15-18h00
3ème semaine : 07h30-15h15